

Il y a 60 ans, l'ONU votait la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés palestiniens. L'AJPF, en coordination avec les associations de jumelages et les villes françaises jumelées avec les camps de réfugiés palestiniens, organise la

## 2<sup>e</sup> Conférence internationale sur le Droit au Retour les 28 et 29 mars 2009 à la Bourse du Travail de la ville de Saint-Denis (Porte de Paris)



**60 réfugiés palestiniens de Cisjordanie, de Gaza, du Liban, de Syrie, de Jordanie et des camps non déclarés par l'UNRWA, isolés les uns des autres dans leurs camps, seront réunis pour célébrer la mémoire palestinienne.**

C'est une occasion unique de refuser qu'ils soient une nouvelle fois les grands oubliés des négociations, de débattre avec eux sur la question du droit au retour et de leur donner le droit à la parole.

Le peuple palestinien ne fait qu'un et le sort des millions de réfugiés palestiniens et de leur droit au retour, toujours éludé dans les négociations, doit être au cœur de celles-ci pour espérer une paix digne, juste et durable dans la région.

Israël doit son existence à la résolution 181 de l'Organisation des Nations Unies votée en 1947 définissant le partage de la Palestine et intègre l'ONU à deux conditions : l'application de la résolution 181 avec l'établissement de l'État Hébreu sur les frontières de 1947 et l'application de la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés palestiniens forcés à l'exil suite à la création de l'État d'Israël.

Né d'une résolution de l'ONU, l'État d'Israël refuse depuis plus de 60 ans de les appliquer pour ce qui le concerne !

Les nouveaux massacres à Gaza du début 2009 sont la continuation d'une politique visant à nier de le peuple palestinien, son histoire, ses droits, ses espoirs, sa liberté et la création d'un État viable et indépendant.

La question des réfugiés palestiniens qui représentent 70% du peuple palestinien et de leur droit au retour reste plus que jamais centrale dans la résolution du conflit. Elle pose la problématique de la reconnaissance de l'injustice historique faite aux palestiniens sans laquelle aucun avenir ne sera possible dans la région.

# Programme

Samedi 28 mars 2009

**9h30-10h00** Ouverture de la conférence par Patrick Braouezec, député de Seine Saint-Denis, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune en présence de Madame Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France.

Le mot de bienvenue de Fernand Tuil et Ahmed Muhaisen, co-présidents de l'AJPF : Pourquoi une conférence aujourd'hui ?

**10h00-10h30** Safwat Ibraghith, docteur en droit public, spécialiste de la question des réfugiés palestiniens, conseiller auprès de la Délégation de Palestine en France : l'histoire de l'expulsion des réfugiés palestiniens.

**10h30-11h00** Maurice Buttin, avocat honoraire à la Cour de Paris, président du comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient : la question du droit des réfugiés palestiniens.

**11h00-11h30** Hind Khoury, déléguée générale de Palestine en France : quels sont les points importants de négociations depuis Oslo ? Où en est-on de la question du Droit au retour ?

**11h30-12h00** Ahmed Muhaisen, co-président de l'AJPF : le travail d'ONG BADIL (Resource Center for Palestinian Residency & Refugee Rights) sur la question du droit au retour des réfugiés palestiniens.

**12h00-14h00** Pause déjeuner sous forme de buffet sur place.

**14h00-14h15** Ouverture de la séance par Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire (Oise), première ville jumelée avec un camp de réfugiés de Dheisheh - Cisjordanie.

**14h15-14h45** Pascal Boniface, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur d'État en droit international public : les perspectives et prospectives stratégiques du conflit israélo-palestinien.

**14h45** Introduction de la GUPS (Général Union of Palestine Students).

**15h00-17h30** Des représentants des camps de Cisjordanie, de Gaza, de Syrie, de Jordanie, du Liban et des camps non déclarés, présenteront leur conception du Droit au retour. Débat avec la salle.

**17h30-18h30** Les élus nationaux et européens et la question des réfugiés palestiniens avec :

- Francis Wurtz, député européen et président de la GUE-NGL (groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/gauche verte nordique),
- Luisa Morgantini, députée européenne membre du GUE-NGL,
- Halima Boumediene, sénatrice d'Ile de France,
- Michel Francaix, député maire de Chambly (Oise).

**Projection de courts métrages et films inédits tout au long de la journée**

**20h00** Tous au concert exceptionnel organisé par la Délégation Générale de la Palestine en France au Palais des Congrès.

# Programme

**Dimanche 29 mars 2009**

**9h30** Accueil des participants et ouverture de Fernand Tuil, co-président de l'AJPF : la question du jumelage, les pistes de travail et actions en commun.

**10h00-12h30** Les projets, les expériences concrètes, ici et ailleurs avec les interventions de :

- Didier Paillard, maire de Saint-Denis et Zyad Al Faranji, président du comité populaire du camp de Rafah - Bande de Gaza,
- Marc Everbecq, maire de Bagnolet, première ville jumelée avec un camp du Liban et un représentant du camp de Chatila - Liban,
- Michel Fourcade, maire de Pierrefitte et Jamal Abu Lil, comité populaire du camp de Kalendia - Cisjordanie,
- Jacques Saint-Amaux, maire de Limay (Yvelines) avec un représentant du camp de Shufat - Cisjordanie,
- Gilles Poux, maire de la Courneuve (Seine Saint-Denis) avec un représentant du camp de Burj El Shemali.

Les expériences ici et ailleurs...

- Patrick Le Hyaric, directeur de l'Humanité, la campagne du droit à l'éducation, la délégation à Gaza 2009,
- Ronald Cameron, CSN (Confédération des Syndicats Nationaux) du Québec,
- Massimo Rossi, association Vento di Terra d'Italie,
- An Muylaert, association Free Palestine de Belgique,
- Un représentant d'une association de Norvège,
- Stefania Limiti, comité "Ne pas oublier Sabra et Chatila", Italie.

**12h30** Conclusion de Hind Khoury, déléguée générale de Palestine en France.

Cocktail de remerciement.

**Bar, stand éditeurs, bombe de Sons (graffeurs de Mitry-Mory), danses de dabké.**

## Inscription obligatoire

15€ : Participation aux frais (venue de la délégation palestinienne) pour l'inscription à la conférence avec le déjeuner du samedi midi (tarif plein).

10€ : Tarif réduit (chômeurs, étudiants, ...).

Stand restauration rapide, sur place le samedi soir.

En raison du nombre de places limitées, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer votre participation et nous renvoyer le coupon d'inscription avec votre règlement au plus tard le **15 mars 2009**.

## Coupon d'inscription

à renvoyer à :

**AJPF - Fernand Tuil - 4, rue Richard Lenoir - 93100 MONTREUIL**

**Tél. 03 44 64 44 04 - [ajpf.palestine@wanadoo.fr](mailto:ajpf.palestine@wanadoo.fr)**

**(Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement,  
à l'ordre de l'AJPF. Merci de votre compréhension)**

Nom / Prénom : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

E-mail : .....

Participe aux frais pour l'inscription à la conférence en tarif plein  
(déjeuner du samedi midi compris) : 15€

Participe aux frais pour l'inscription à la conférence en tarif réduit : 10€  
(un justificatif vous sera demandé à l'entrée).

Signature :



### Accès

#### Bourse du Travail de Saint-Denis 9-11, rue Génin

**Métro :** Ligne 13, Station "St-Denis - Porte de Paris"  
(à 2 minutes à pied du métro)

**Bus :** Station St-Denis Porte de Paris :  
170, 177, 255, 256, 168, 268

**RER :** Ligne D. Station St-Denis (sortir côté  
St-Denis Centre et traverser le canal)

#### Voiture :

- Par l'A1 : Sortie 3, Saint-Denis centre/  
Porte de Paris, Direction A86.
- Par le Boulevard Périphérique :  
Porte de la Chapelle,  
direction Lille par la A1.  
Première sortie, Stade de France.  
Suivre les flèches Saint-Denis Centre  
et traverser le canal.

Pour se garer : La Bourse du Travail dispose  
d'un parking extérieur côté rue Génin.

